

Les appels au meurtre des Balubas : une dérive dangereuse!

Par Philémon MUKENDI

Sur les réseaux sociaux circule, parmi tant d'autres, un élément sonore dans lequel un individu, manifestement muluba, débite des injures et des menaces contre ceux qu'il appelle les « Bayakas », les qualifiant de « domestiques », « fils de chien » etc

Ces propos immondes appellent une condamnation unanime et ferme de tout congolais, à commencer par les acteurs politiques et leaders d'opinion, singulièrement balubas. L'auteur de ces insanités doit en effet savoir qu'il ne parle au nom de personne, surtout pas de sa tribu. Ne pas condamner ces dérapages serait une faute.

Dans la même catégorie des discours à blâmer figure ce texte qui circule aussi sur les réseaux sociaux : « Peuple congolais telema ; Baluba bateki mboka ! Oza na mobali ya moluba, mwasi ya moluba, masta ya moluba, tshela ye poison akufa ».

Ces deux discours ont en commun la généralisation. L'un et l'autre visent toute une communauté alors que le litige électoral en RDC ne concerne que les candidats, leurs partis politiques et leurs partisans toutes tribus confondues. Et ici apparaît toute la stupidité du tribalisme et de la haine qu'il engendre. Aucun de ces deux auteurs ne peut prouver que le camp d'en face est composé de tous les membres de la tribu qu'il vise (« les » Balubas, « les » Bayaka) ou que ce camp n'a pas de partisans d'autres tribus (Il y a des Balubas qui soutiennent monsieur Fayulu et des congolais de Bandundu qui sont pour monsieur Félix Tshisekedi). Ainsi de chaque côté, ceux d'en face sont tous mis dans le même sac, comme si l'élection disputée de Félix Tshisekedi était celle de sa tribu ou la revendication de la victoire par Martin Fayulu celle du grand Bandundu.

Au-delà de la généralisation, il y a bien une différence de nature et de degré entre les injures méprisantes et les appels au meurtre, et cette différence ne peut être minimisée. Si les injures et les menaces indignent et choquent, les appels au meurtre inquiètent encore davantage car ils préconisent la destruction de la vie et le génocide.

Voilà pourquoi il est indiqué de revenir sur l'interview accordée par monsieur Adolphe Muzito, ancien Premier Ministre et cadre de la coalition Lamuka à TV 5, ce dimanche 03 février, suite au meeting tenu la veille par la coalition.

La journaliste Dominique Tchimbakala clôture son interview par la question suivante: « Pendant et après le meeting plusieurs militants ont été entendus en train de chanter des appels au meurtre contre les Balubas, la communauté ethnique du président Félix Tshisekedi. Qu'avez-vous à dire à ce sujet ? » Monsieur Muzito répond en vantant le sens «élevé de responsabilité» des chefs de Lamuka qui a motivé leur appel au calme alors qu'ils étaient en colère y compris le peuple.

Clairement le Premier Ministre honoraire élude la question, ce qui pousse la journaliste à le relancer: « Vous condamnez? Vous dénoncez? » .Une fois encore monsieur Muzito

refuse de répondre, se contentant de rappeler l'appel au calme de monsieur Fayulu ainsi que le refus de la coalition de recourir aux armes contre le nouveau pouvoir.

Il est difficile de comprendre les raisons du silence du Premier Ministre honoraire dans un climat pollué par une haine tribale qui peut faire basculer le pays dans l'horreur et qui doit être surmontée, notamment par les interventions de responsables de son envergure.

Trois jours après son meeting et l'interview de monsieur Adolphe Muzito, la coalition Lamuka a publié un communiqué dans lequel elle exprimait son indignation face aux discours haineux à caractère tribal et rappelait son attachement à l'unité et à la cohésion nationales.

Si on doit saluer une telle initiative, on ne peut s'empêcher de déplorer que le communiqué n'ait pas mis clairement et fermement le doigt sur les dérives tribalistes actuelles et leurs conséquences pour le pays. Il est à remarquer par ailleurs que la forme utilisée n'a pas le même impact que les chansons entendues pendant et après le meeting du 02 février.

Voilà pourquoi l'interview de TV 5 était une précieuse occasion de tirer les choses au clair. Une réponse nette de l'ancien Premier Ministre aurait en effet contribué à sortir le peuple congolais du dangereux engrenage dans lequel il est en train de s'enfermer. Sa qualité aurait conféré à sa prise de position un poids proportionnel à la gravité de la situation.

Une condamnation claire des appels au meurtre des Balubas par une personnalité de l'envergure du Premier Ministre honoraire et, pourquoi pas, des autres responsables de Lamuka, aurait un effet bénéfique en retirant à ces appels leur caractère banal, pour leur conférer le caractère criminel qu'ils revêtent.

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour justifier une ferme condamnation des injures et menaces à caractère tribal ainsi que des appels au meurtre, avec un accent particulier sur ces derniers car par leur nature même ils résonnent comme un appel au génocide.

D'abord il est impératif d'arrêter rapidement cet engrenage des discours méprisants, des invectives réciproques et appels au meurtre parce que personne ne sait jusqu'où ils peuvent aller. Certains pays ont connu des drames qui avaient été précédés par des discours haineux et des appels au meurtre demeurés impunis. Et en RDC un conflit communautaire entre Batende et Banunu a fait près d'un millier de morts à Yumbi, quelque temps après les affrontements meurtriers dans la province du Kasaï entre Tchokwe et Pende d'un côté et Balubas de l'autre.

Nul ne peut ignorer que dans le contexte politique actuel, un affrontement entre Balubas et ressortissants de Bandundu aurait une ampleur beaucoup plus large que les conflits ethniques déjà enregistrés et que ses dégâts seraient incalculables tant pour les communautés concernées que pour le pays tout entier.

Une autre raison de condamner les appels au meurtre des Balubas est qu'elle donnerait de la cohérence et de la crédibilité au discours de monsieur Martin Fayulu et de la coalition Lamuka sur l'unité nationale. Après son meeting de samedi 02 février Martin Fayulu a parlé de Félix Tshisekedi comme « son frère ». Cette louable déclaration gagnerait davantage de crédibilité si son auteur s'insurgeait contre les appels au meurtre de la communauté de son frère. Après tout, le litige électoral qui l'oppose au Président Félix Tshisekedi est de nature politique et ne les concerne qu'eux deux et leurs partis et non leur communauté respective. Monsieur Martin Fayulu aurait certainement été bien inspiré d'appeler ses partisans à voir dans les Balubas leurs frères comme lui-même voit en Félix Tshisekedi son frère. Mais, ignorant les appels au meurtre qu'il n'avait sans doute pas entendus, monsieur Fayulu a préféré déclarer qu'il n'y avait pas de tribalisme au Congo où règnent plutôt la fraternité et l'amour.

Remarquons que le clivage actuel oppose une tribu dont les contours ne sont pas nets (qui est muluba et qui ne l'est pas ?) à un ensemble de trois provinces abritant plusieurs tribus.

Les leaders doivent ainsi inviter leurs partisans à regarder en face d'eux des individus et non des tribus. Pourquoi donc faut-il que l'abbé Donatien Nshole soit d'abord vu, non pas comme un congolais assumant la fonction de Secrétaire Général de la CENCO, mais comme le « frère » de Martin Fayulu ? En quoi l'abbé Nshole est-il le frère de Martin Fayulu ? Un responsable politique qui opère une telle assimilation est assurément encore empêtré dans la sentimentalité populaire, sans pouvoir se doter du sens de l'Etat et de la haute idée de notre destinée collective. De ce point de vue les responsables de l'UDPS seraient bien inspirés de désavouer clairement tout propos méprisant à l'égard d'autres portions du peuple congolais car eux aussi sont appelés à montrer de la cohérence entre leur volonté proclamée de gouverner le pays dans la concorde et leurs comportements et discours sur le terrain.

Une troisième raison plaide pour la condamnation des appels au meurtre des Balubas. Si ces appels se poursuivent ils auront pour effet de susciter un réflexe de solidarité, poussant les Balubas à se souder devant un danger commun. Ce repli communautaire serait évidemment préjudiciable au sentiment national dont les congolais ont besoin pour construire une nation forte. Bien entendu les injures et menaces contre les ressortissants de Bandundu auraient le même effet. Les divisions entre congolais seraient, dès lors, renforcées, avec pour conséquence d'affaiblir la nation, à la grande joie de toutes les forces qui ont intérêt à voir notre pays demeurer dans le marasme, malgré ses richesses qui font la prospérité et le bien-être des autres.

Une quatrième raison de condamner les appels au meurtre des Balubas réside dans la nécessité pour les partis politiques de prendre à cœur l'éducation civique de leurs membres. Depuis l'indépendance nos partis politiques sont attachés quasi exclusivement à la recherche et à la conservation du pouvoir, au détriment d'autres fonctions qui leur sont dévolues, comme par exemple l'éducation civique des adhérents et le rôle d'interface entre les citoyens et les institutions étatiques. Le climat de haine

tribale qui prévaut actuellement est un défi lancé aux partis pour qu'ils entament enfin cette éducation civique indispensable pour que les congolais se sentent et se perçoivent comme concitoyens partageant un territoire, un patrimoine et un rêve. Notre sagesse traditionnelle nous apprend que les intérêts communs, le lien social et le voisinage sont parfois plus profonds que le lien de sang. Notre hymne national nous rappelle que nous sommes unis par le sort, celui des souffrances endurées ensemble comme peuple, des luttes menées ensemble pour résister à l'oppression et celui du rêve commun de bâtir un Congo prospère. Notre histoire nous montre qu'aucune de nos grandes infrastructures (ports, routes, aéroports et autres) n'a été bâtie par les seuls originaires des contrées où elles sont implantées et que, souvent, des concitoyens venus de loin ont imbibé de leur sueur et de leur sang le port de Matadi, le chemin de fer Ilebo-Lubumbashi, les industries du Katanga et du Kivu etc... Nous n'avons donc aucune raison de nous déchirer entre originaires et non originaires, Balubas et Bandundu, Batende et Banunu etc.. Telle devrait être aussi la tâche des partis politiques.

Ceux-ci doivent commencer à inculquer à leurs membres l'idée que, pour devenir grand, un peuple doit, plutôt que de se perdre dans des particularismes et des replis identitaires parfois dérisoires, puiser dans la fraternité prêchée par sa culture, chantée dans son hymne national et illustrée dans son histoire.

Faut-il conclure ?

Sans nul doute le climat actuel marqué par la haine tribale, le mépris, les injures et les appels au meurtre montre à quel point notre peuple a encore besoin de conscience politique pour comprendre sa situation et se comporter d'abord en citoyens plutôt qu'en ressortissants de telle ou telle tribu. On voit en effet que pour la grande majorité des congolais leurs intérêts économiques et sociaux, leurs conditions de vie, en particulier leur alimentation et leur habitat, leurs soins de santé et la scolarité de leurs enfants représentent peu de choses face à leur appartenance tribale survalorisée et souvent instrumentalisée par les acteurs politiques. Il y a lieu de se demander, en effet, ce que les ouvriers, paysans, enseignants, infirmiers, fonctionnaires et chômeurs congolais gagneraient à s'invectiver et à se massacrer au nom de leur appartenance tribale. S'ils sont confrontés aux mêmes conditions de vie et aux mêmes difficultés quotidiennes, pourquoi se rangent-ils derrière des acteurs politiques qu'ils considèrent comme leurs « frères » mais que la carrière éloigne de la vie de leur peuple ? Par exemple qu'y a-t-il de commun entre les ministres baluba du gouvernement Tshibala, aujourd'hui fortunés et gratifiés d'avantages à vie, et un paysan de Tshilundu, un enseignant de Miabi ou un chômeur de Mwene-Ditu toujours condamnés à la misère ? Sûrement ces derniers ont un sort semblable à celui de leurs homologues de Bulungu, Popokabaka ou Lusanga. Si les chômeurs baluba, yansi, mbala, mbuun, yaka et autres s'injurient et se menacent c'est qu'ils se trompent d'ennemi et de combat, parce que les partis politiques ne jouent pas leur rôle d'éducation civique, et que les « intellectuels » ignorent leur tâche d'accoucheurs de la conscience politique du peuple.

L'article 66 de la Constitution de la RDC impose à tout congolais le devoir de respecter et de traiter ses concitoyens sans discrimination aucune et d'entretenir avec eux des relations qui permettent de sauvegarder, de promouvoir et de renforcer l'unité nationale.

Assurément tous ceux qui attisent ou tolèrent l'actuel climat de haine tribale devraient être interdits de chanter notre hymne national qu'ils trahissent et déshonorent. Le présent contexte politique est un défi pour les institutions étatiques appelées à traquer et sanctionner tout propos ou comportement tribaliste, pour les partis politiques censés sensibiliser leurs adhérents et les éduquer au civisme ainsi que pour la société civile invitée à réaliser des programmes d'éducation à la citoyenneté, à favoriser des rassemblements et des gestes symboliques de rapprochement et d'entente intertribale.

La récente dénonciation de la haine tribale par quelques ONG congolaises est un bon exemple à imiter par les Eglises, syndicats, associations de professeurs d'université, de médecins ou d'avocats, les mutuelles et associations diverses. La musique et le théâtre populaire devraient, dans ce contexte explosif, être mis à contribution pour promouvoir l'unité et la cohésion nationales.

La haine tribale qui se développe est un poison mortel pour la jeune et fragile nation congolaise; elle ne doit pas être prise à la légère. Partout les patriotes congolais doivent se mobiliser et élever la voix pour dénoncer le conflit communautaire de Yumbi, les discours haineux actuels ainsi que toute autre dérive tribaliste d'où qu'ils viennent et quel que soit leur auteur. L'entente entre les communautés, l'unité des cœurs et des esprits sont le chemin incontournable vers notre progrès collectif. Le salut et l'avenir de la nation congolaise sont à ce prix.